

Sainte-Sophie-d'Halifax, le 15 juillet 2013

Objet: LE RDDA QUESTIONNE LA POSITION DE L'AQLPA , 10 mai 2013, POUR 800 MEGAWATS D'ÉLECTRICITÉ

Vous trouverez ci-joint la position du RDDA pour questionner l'appui de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au coup de force du Parti Québécois qui, sans consultation avec les citoyens, a lui-même contrevenu à une des directives précisées dans la Loi 118, article 6, alinéa E, pour tout projet s'insérant dans le cadre du développement durable, soit la consultation, en amont et non en aval, avec sa population.

Au moment de cette annonce, cette consultation n'avait pas été faite, tout comme il n'avait jamais consulté, ni voulu une véritable rencontre avec le RDDA, l'une des sommités pour ce qui est de la réflexion citoyenne dans ce domaine, l'organisme qui depuis 4 ans agite la sonnette d'alarme que viennent d'entendre spécialistes et journalistes rapporteurs.

Nous trouvons curieux que l'AQLPA n'ait pas remarqué que ni la Première ministre, ni la Ministre des Ressources naturelles, ni le Ministre responsable de la région n'aient parlé des dangers et conséquences de ces projets pour les territoires habités et les citoyens de proximité.

Cela nous fait-il comprendre que la seule voix qu'il a entendue et écoutée serait celle de ses nouveaux maîtres, les lobbyistes parmi lesquels on retrouve l'AQLPA ?

L'appui de l'AQLPA au Gouvernement du Parti Québécois qui joue au magicien en agitant les investissements de 2 milliards peut-il être jugé responsable et raisonnable, compte tenu de tout ce qui a été révélé et tout ce qui se confirme présentement?

En fait ce 2 milliards pendant les 5 années de construction ne coûtera-t-il pas en remboursement pour le peuple québécois la somme de 7 milliards de dollars, ce, en vertu de l'achat garanti aux promoteurs par Hydro Québec de toute la production? Pourquoi l'AQLPA n'en parle-t-il pas?

Bien sûr la répartition annoncée favorise déjà une région du Québec attaquée par cette calamité: 450 MGW pour la Gaspésie.

Le 150 MGW pour les autres régions du Québec vont déclencher une course au vire-le-vent par tous les cadres administratifs des MRC et Municipalités à la recherche des ces retombées pour les partenaires et complices et en sous-jobs pour leur citoyens.

Pourquoi l'AQLPA par son appui continue-t-il à favoriser une pratique qui s'appuie grandement sur la tricherie des signatures en secret et de réglementations en catimini?

Quant à ces projets de type communautaire en partenariat avec des développeurs privés, ils sont en faits pilotés par les mêmes corporations qui détruisent le territoire avec leurs parcs industriels.

Aux chiffres de 150 entreprises, 2000 emplois directs, nous pourrions leur répondre, combien de prof et d'infirmières non disponibles, de créateurs sur le BS, de travailleurs-euses au salaire sous-minimum, d'agriculteurs, de forestiers, de pêcheurs, de travailleurs saisonniers fragilisés et à la limite du seuil de la pauvreté?

Pourquoi une comparaison avec l'Ontario serait-elle rassurante? Pourquoi justifierait-elle que l'on continue à s'engouffrer dans un développement qui détrouse le trésor public et appauvrit les québécois?

L'industrialisation de régions agricoles et forestières sous de fallacieux prétextes n'est-elle pas une normalisation opportuniste qui empêche la recherche et la mise en place de vraies solutions et de véritables moteurs essentiels?

L'AQLPA fait une apologie qui ne dit pas toute la vérité quand elle s'extasie devant les surplus. L'Hydro Québec, plusieurs économistes et organisations ont récemment démontré que ces surplus ne peuvent être un avantage pour le Québec. S'ils se vendent c'est pour nous endetter et nous priver de services.

L'AQLPA ne devrait-elle pas être plus modéré dans son enthousiasme aveugle et opportuniste?

Dans la situation présente et future de notre société et des besoins en énergie, l'hydroélectricité n'a pas besoin de l'électricité. Si tel était le cas, ce ne serait qu'en acceptant que sa production, si nécessaire, se fasse à un coût n'obligeant pas les québécois à rembourser une dette et à financer des services coupés ou privatisés.

Est-il exact de clamer comme le fait l'AQLPA que tous reconnaissent que la filière éolienne fut un choix social déterminant et rentable tant sur le plan économique qu'environnemental. Le manque à gagner de plus de 10 milliards devra être comblé en plus de créer une charge supplémentaire aux Québécois pour se garantir les services essentiels et autres nécessaires.

Quant aux bienfaits pour l'environnement, il n'y a qu'à regarder l'effet de ces monstres installés dans des sanctuaires patrimoniaux ou en milieux habités pour produire de l'inutile, pour s'interroger à trouver les avantages pour l'environnement quand on piétine l'un de ses occupants, le citoyen.

L'affirmation de l'AQLPA que *la population est largement favorable à la production d'énergie éolienne*, est quelque peu exagérée. Quand les citoyens sont mis au fait des aspects cachés de cette filière éolienne industrielle, très peu cautionnent une bébelle qui produit de la surproduction inutile et non exportable à moins de la donner à nos frais.

Pourquoi l'AQLPA continue-t-elle à clamer les valeurs de l'orthodoxie de cette idéologie qui n'a de vert que la couleur des billets\$\$\$\$ vert\$\$\$\$?

Comment l'AQLPA peut-elle donner son appui au développement et à l'implantation d'*une filière industrielle éolienne compétitive et d'un savoir-faire unique*, quand ce qui se produit ne peut se vendre, tout en contribuant à scléroser le véritable développement responsable et raisonnable d'un Québec pour et avec ses citoyens? L'AQLPA est-elle d'accord de continuer à permettre le pillage des fonds publics pour enrichir les promoteurs privés?

N'aurait-il pas été plus avisé de demander au Gouvernement de convoquer les Québécois à une réflexion avant de lancer ce nouvel appel d'offre?

Et que dire en plus de l'annonce qu'en 2025 on commencera à renouveler le parc éolien pour garder en vie cette industrie subventionnée et moribonde. Pourquoi l'AQLPA n'y a-t-elle pas détecté que cela venait en contradiction avec certaines ententes et RCI prévoyant le démantèlement de ces parcs après 20 ans?

Pourquoi l'AQLPA n'a-t-elle pas demandé au Gouvernement du Québec qu'il prêche par l'exemple en appliquant ce que le Gouvernement exige de tous les fournisseurs de services essentiels, soit la compression maximale?

-30-

Yvon Bourque, prés. RDDA, 819-362-6423  
Regroupement pour le développement durable des Appalaches

